



FICHE D'ADHÉSION À RYÛSEI



| | | | |
|--------------------------|--|---------------------------|--|
| NOM | | Date d'inscription | |
| PRÉNOM | | Saison | |
| Adresse | | | |
| Code postal | | Ville | |
| Date de naissance | | Lieu de naissance | |
| N° de téléphone | | Profession | |
| E-mail | | | |

COTISATION ANNUELLE ET UNIQUE : 10 €

L'adhésion à Ryûsei vous rend adhérent au Kuma Kai et permet de bénéficier de son assurance.

En signant, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et à m'y conformer durant tout le temps que je serai adhérent de l'association ; et, pour les enfants mineurs, donner mon autorisation en tant que responsable légal.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de ses activités, le club peut être amené à prendre des photos et/ou des vidéos (stages, démonstrations, cours...). Ces prises de vue pourront figurer sur le site web de l'association, dans la presse...

Important : Vous avez à tout moment et sur simple demande écrite accès à ces supports. Vous pouvez revenir sur votre décision d'autoriser ou non la prise et la diffusion de films ou photographies. Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces supports sur le site du club.

Selon les articles 226-1 à 226-9 du Code Pénal, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet centrale ou bien les photos prises de loin ou de dos.

Si vous ne voulez pas que le club utilise votre image, cochez cette case :

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de l'association (demande de licence, envoi de courriels, assurance...). Elles sont enregistrées sur un Cloud informatique protégé et destiné uniquement aux membres du Bureau de l'association.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/279, en vigueur depuis le 25/05/2018), ces informations restent confidentielles et ne seront pas communiquées à des fins de prospections, y compris à d'autres associations. Elles seront effacées un an après le non-renouvellement de votre adhésion à l'association. Et vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de celles-ci, à n'importe quel moment, en vous adressant à : ryusei.jkp@gmail.com.

Si vous souhaitez que vos données personnelles ne soient pas enregistrées informatiquement, cochez cette case :

A, le

Signature, précédé de la mention « lu et approuvé » :